

Conseil de perfectionnement UFR Sciences du Vivant Mention Bio-industries, Biotechnologies Licence Microbiologie industrielle et biotechnologie (MIB)

La Directrice de l'UFR Sciences du Vivant, sur proposition des responsables de la mention,

Vu L'article L 611-2 du Code de l'Education prévoit la possibilité pour les établissements d'enseignement supérieur d'instituer en leur sein un ou plusieurs conseils de perfectionnement des formations comprenant des représentants des milieux professionnels.

Vu L'article 15 de l'arrêté du 22 janvier 2014 précise qu'afin d'assurer l'amélioration continue des formations, des dispositifs d'évaluation des formations et des enseignements sont mis en place selon des modalités définies par l'établissement pour lui permettre d'apprécier la pertinence de son offre de formation et d'évaluer la qualité de son offre ainsi que l'efficacité des innovations pédagogiques mises en œuvre au regard de la réussite des étudiants.

Vu L'article 17 de l'arrêté du 30 juillet 2018 prévoit que dans un objectif d'amélioration continue de la qualité de leur offre de formation, les établissements mettent en œuvre les dispositifs d'évaluation interne prévus à l'article 15 de l'arrêté du 22 janvier 2014 susvisé en prenant en compte les objectifs spécifiques du cursus de licence.

Vu L'article 16 de l'arrêté du 6 décembre 2019 prévoit que l'établissement accrédité adopte un dispositif d'évaluation interne de la qualité de son offre de licences professionnelles. Afin d'associer les partenaires professionnels à l'amélioration continue de l'offre de formation et au pilotage d'ensemble des parcours professionnalisés, un ou des conseils de perfectionnement sont mis en place.

Le conseil de perfectionnement est composé comme suit :

Président du Conseil de perfectionnement	Florent Busi
Responsable de Licence professionnelle	Thérèse de Caldas
Représentant de la Licence générale SV	Nathalie Janel
Représentant Enseignant chercheur	Claire Morvant Jean-Pierre Couty
Représentant professionnel : Maître d'apprentissage MI	
Représentant professionnel : Maître d'apprentissage BCO	
Représentant BIATSS "Travaux Pratiques"	Yannick Prioton
Représentant BIATSS "Formation Continue"	Reine Rigault
Représentant étudiant MI	
Représentant étudiant BCO	
Responsable de scolarité UFR Sciences du vivant	Cédric de CASSAN

Chargé de développement de l'apprentissage CFA LEEM-apprentissage	Julie Blanchon
Gestionnaire pédagogique	Virginie Bruère

Fait à Paris, le 25/06/2026
La Directrice de l'UFR Sciences du Vivant,

India Leclercq